

Croissance démographique et augmentation des recettes grâce à l'habitat individuel : mythe ou réalité ?

Alors que l'on ne cesse de développer les zones destinées à l'habitat, notamment pour de la maison familiale, la population du canton n'augmente pratiquement pas.

- **Est-ce que cela a du sens de poursuivre le développement des zones d'habitation dans le Canton alors que cela ne débouche sur aucune croissance démographique ?**
- **Qui construit dans ces nouveaux quartiers ?**
- **Quelle relation peut-on tirer avec la désertion des centres de localité ?**

L'étalement de l'urbanisation par l'habitat individuel exerce une forte pression sur le sol et engendre des conséquences indirectes sur la migration intercommunale et l'extension des réseaux qui aura à son tour un impact sur les finances locales. Des études effectuées dans d'autres cantons démontrent que l'habitat individuel est une forme d'habitat qui coûte cher aux collectivités locales.

- **Est-ce que la situation dans ce domaine est différente dans le canton du Jura ?**
- **Quels sont les coûts cachés liés à ce type d'urbanisation et à l'augmentation d'habitants ?**
- **Est-ce que cela a du sens de poursuivre le développement des zones pour de l'habitat individuel si ces dernières coûtent plus qu'elles ne rapportent ?**

Les changements démographiques (vieillesse de la population, déclin du nombre d'enfants et du nombre de familles et accroissement des flux migratoires) ont des répercussions sur le développement du territoire et la demande en logement.

- **Est-ce que l'on tient compte des changements démographiques à venir, notamment le vieillissement de la population qui appelle d'autres types d'habitat, pour se diriger vers un développement du territoire durable ?**
- **Qui occupera les villas construites dans des quartiers périphériques durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, et qui continuent de s'y construire d'ailleurs, alors qu'elles se libéreront dans le futur car non adaptées aux besoins de personnes toujours plus âgées, aux décès de leurs occupants et à une demande pour ce type de logements qui devrait baisser ?**

Le Conseil fédéral a approuvé récemment le plan directeur du canton du Jura ratifié par le Parlement le 30.11.2005 mais invite l'Etat jurassien à poursuivre et intensifier ses efforts en matière de dimensionnement des zones à bâtir notamment.

- **Comment seront appliquées les recommandations de la Confédération ?**
- **Est-ce que des outils de monitoring et de controlling seront développés ? Seront-ils accessibles au public ?**

Nous remercions le Gvt pour sa réponse aux questions susmentionnées.

Delémont, le 24.10.2007

Groupe socialiste
Murielle Macchi-Berdar

The bottom of the page contains several handwritten signatures and stamps. On the left, there is a large signature that appears to be 'Murielle Macchi-Berdar' and another signature below it. In the center, there is a circular stamp with the text 'Louis Bal' and a signature 'Quiricox'. On the right, there is a signature 'Maurice Lorenz' and another signature 'Thierry'.